

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 19 février 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHE - René BACCINO - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Nicole BOUILLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nourati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Martine MATTEI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Daniel NAVARRO - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Mireille BENEDETTI représentée par Nathalie LAINE - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Vincent GOMEZ représenté par Bernard MARTY - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Eric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Christophe MASSE représenté par Josette FURACE - Florence MASSE représentée par Marc LOPEZ - Guy MATTEONI représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Lisette NARDUCCI représentée par Michel DARY - Jérôme ORGEAS représenté par Danielle MILON - Christyane PAUL représentée par Maxime TOMMASINI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Dominique TIAN représenté par Laure-Agnès CARADEC.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALOCCO - Michel CATANEO - Yann FARINA - Laurent LAVIE - Karim ZERIBI.

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 006-806/15/CC

■ Attribution d'une subvention à l'association « Pépinière Histoire d'Entreprises » et approbation d'une convention.

DPEATSV 15/12763/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, MPM désire soutenir activement les filières industrielles et notamment les secteurs aéronautiques et mécaniques.

Le projet Henri Fabre, sur le Technoparc des Florides, incite des entreprises à s'implanter à proximité des grands donneurs d'ordre. L'offre de bureaux individuels équipés et dotés d'un accompagnement personnalisé n'existe pas sur la commune de Marignane, nous empêchant de donner suite à ces demandes.

Pour ces raisons MPM a accompagné la réalisation d'une pépinière sur le Technoparc des Florides à Marignane. De façon à pouvoir satisfaire les nouvelles demandes immobilières émanant de TPE et PME des filières aéronautique et mécanique auxquelles le marché traditionnel de bureaux ne peut répondre.

Le responsable de la pépinière généraliste « Pépinière Histoire d'Entreprises » de Vitrolles, ayant fait le même constat, s'est proposé de mettre en place sur le Technoparc des Florides une pépinière consacrée essentiellement à l'aéronautique et la mécanique avec le soutien des différentes collectivités locales (MPM, Conseil Général, Conseil Régional).

MPM a participé au financement de la création de cette pépinière en 2014 avec l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 45.000 euros.

D'une superficie d'environ 571 m², la pépinière propose des services d'hébergement aux entreprises au travers de 17 bureaux d'environ 12 m², tous équipés, 2 salles de réunion et d'espaces communs de reprographie et de détente.

En superficie, la pépinière est occupée à 29,40%, une augmentation de 6% par rapport à 2014. Aujourd'hui, la pépinière accueille 2 entreprises (Altyce Technologies, Excent), et à la fin du premier trimestre 2015 elle en comptera 2 de plus.

La pénurie de locaux de petites surfaces justifie pleinement la présence d'une pépinière sur ce secteur.

Sur 2014, des petits déjeuners ont été proposés sur les thèmes :

- Efficacité relationnelle et communication
- Les stratégies RH
- Les lois de finances
- Les lois sociales
- Le plan Marketing et communication
- Le réseau
- Comment répondre aux appels d'offres

L'activité pour l'année 2015 consistera à :

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

- Offrir un accueil personnalisé, professionnel et efficace aux porteurs de projets.
- Etre un centre de ressources en matière de formation au métier de chef d'entreprise.
- Servir d'interface entre le créateur et son environnement.
- Assurer des services communs sophistiqués à temps partagés et à coût réel.
- Mettre à disposition des locaux professionnels, bureaux équipés, ateliers adaptés aux besoins des nouvelles entreprises.
- Outre la mise en œuvre des missions sus définies, la direction de la pépinière assurera des animations sur les zones d'activité du bassin d'emploi Est - Etang de Berre de manière à favoriser les rencontres et échanges entre les entrepreneurs. Ces animations pourront revêtir différentes formes :
 - Petits déjeuners à thème
 - « Business plateaux » à thème
 - Réunion d'information ou de formation
 - Organisation de salons, colloques, conférences ...

L'objectif est d'aider les entreprises à surmonter les obstacles inhérents à la période de démarrage.
La pépinière sera un outil du développement local et proposera également :

- Une mise à disposition de locaux modulaires, extensibles, par une location d'une durée limitée,
- Un accès à des services à coûts partagés concernant aussi des fonctions administratives,
- Un recours possible à des services d'aide en management ou en technologie, ainsi qu'une mise en relation privilégiée avec des milieux d'affaires ou scientifiques
- Un lieu d'échange inter-entreprises et de soutien moral animé par une équipe de Direction.

L'accompagnement des entreprises s'effectuera via :

- Des conseils, orientation, une mise en contact,
- Des rencontres périodiques avec de professionnels
- Des petits déjeuners d'entreprises,
- Des permanences diverses de professionnels,
- Assureurs, Expert comptable, banquier ...
- Veille téléphonique pendant les heures d'ouverture de la Pépinière,
- Utilisation des matériels mis à disposition,

Objectifs 2015

L'objectif de remplissage ayant été revu en raison des difficultés rencontrées en 2014, la pépinière espère louer à hauteur de 50% et souhaite mettre également l'accent sur les locations ponctuelles de salle de réunion.

Par ailleurs, les petits déjeuners seront toujours organisés au cours des différents trimestres.

Un espace de co-working est à l'étude pour élargir le spectre des entreprises potentiellement accueillable.

Pour 2015 le budget prévisionnel de la pépinière de Marignane de l'association « Pépinière Histoire d'Entreprises » s'élève à 162 591 euros soit une baisse de 23,73 % par rapport à 2014 (201 176 euros). Cette baisse est due à la nécessité de diminuer des postes de dépenses (achats, charges mobilières, autres services ...) pour pallier le nombre d'entreprises hébergées et l'absence de la subvention régionale.

La part salaires et charges représente 15,7 % des dépenses. La part entreprise s'élève à 29,3 % des recettes.

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

109.293 euros :	Locations mobilières et immobilières
25.552 euros :	Salaires et charges
2.005 euros :	Achats
10.246 euros :	Autres services extérieurs
1.000 euros :	Impôts et taxes

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

14.000 : Dotations aux amortissements et provisions

Les recettes sollicitées sont constituées par :

47 653 euros : Entreprises
45.000 euros : Conseil Général
45.000 euros : MPM
13 938 euros : Etat (contrats aidés)

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'enjeu majeur que représente cette opération pour la Communauté Urbaine en termes de développement économique et d'emploi
- L'intérêt de soutenir la dynamique industrielle engagée sur le Technoparc des Florides

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 45 000 euros à l'association « Pépinière Histoire d'Entreprises » au titre de l'activité de gestion pour la pépinière d'entreprises du Technoparc des Florides à Marignane.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'association « Pépinière Histoire d'Entreprises ».

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Signé le 19 Février 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2015 de la Communauté Urbaine –article 6743
»subventions exceptionnelles de fonctionnement aux organismes de droit privé » -fonction 90 –Sous
politique B320

Pour Visa
Le Vice-Président Délégué au
Développement économique et aux
Zones d'Aménagement Concerté

Pour Présentation
La Présidente Déléguée de la Commission
Développement Economique et Emploi

Patrick BORÉ

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER